



communiqué

N^o:
No.: 94

LE 12 JUIN 1984

EXPORTATIONS DE VEHICULES AUTOMOBILES JAPONAIS AU CANADA EN 1984-85

Le ministre du Commerce extérieur, l'honorable Gerald Regan, a annoncé aujourd'hui la conclusion d'une entente entre le Canada et le Japon visant la poursuite du développement ordonné des exportations de véhicules automobiles japonais au Canada jusqu'à la fin de l'année fiscale 1984-1985.

Le Ministre a déclaré qu'il venait d'être informé par les autorités japonaises que, selon les prévisions du MITI, le niveau des exportations de voitures particulières japonaises ne dépassera pas 166,000 unités entre le 1er avril 1984 et le 31 mars 1985, ces prévisions étant fondées sur l'anticipation d'un marché canadien global de 917,000 voitures. C'est la quatrième entente du genre à être conclue avec le Japon. L'entente précédente, qui a pris fin le 31 mars 1984, prévoyait que les exportations de voitures particulières ne dépasseraient pas 202,600 unités sur une période de 15 mois.

Le Ministre a mentionné que, depuis la conclusion de la dernière entente avec le Japon, les ventes de voitures particulières au Canada se sont accrues de plus de 18%. Etant donné que les tendances du marché canadien continuaient de s'améliorer, il devenait de plus en plus possible que le marché canadien dépasse de façon appréciable le niveau des 917,000 unités. Pour cette raison, il est prévu dans la nouvelle entente avec le MITI de revoir la situation au début de janvier 1985, lorsqu'on disposera de données sur le niveau réel des ventes canadiennes de voitures particulières pour l'année civile 1984.

/2